

## Assises HANDICAP, SPORT, SANTE - 14 oct. 2014



Claude Averseng : « Il me revient le privilège et l'honneur de vous accueillir au titre du Sport Adapté ainsi qu'au nom des coorganisateur de ces Assises : Mr Gérard Rey Président de l'"UNAPEI Midi-Pyrénées" et le Professeur Daniel Rivière Président d'EFFORMIP.

Si privilège il y a, il m'échoie tout naturellement au bénéfice de l'âge.

Soyez les bienvenus à ces Assises interrégionales Handicap Sport Santé et heureux de vous recevoir dans ce Centre de Conférences de Météo France de Toulouse, mis gracieusement à notre disposition par Monsieur Jean-Marc LACAVE et Mme Monique CICCIONNE. Nous leur en témoignons toute notre gratitude.

Nous remercions conjointement la Direction Régionale Jeunesse et Sports, le Conseil Général Haute-Garonne, les Assurances santé Malakoff Médéric, la Caisse d'Épargne Midi-Pyrénées Ecureuil Solidarité, l'ARS Midi-Pyrénées et la FFSA, de nous avoir apporté le soutien nécessaire et indispensable à la réalisation de cette journée.

Merci à tous les participants, intervenants, professionnels et bénévoles qui de près ou de loin ont œuvré à la conception et à la réalisation de ces Assises.

Merci à vous tous de votre présence.



Ces Assises interrégionales « Handicap Sport Santé » ont été envisagées et conçues **pour** :

-**Sensibiliser** à l'importance d'une activité physique sportive adaptée régulière intégrée au projet d'établissement. Ses effets induits pour la santé et le bien-être des personnes en situation de handicap.

-**Proposer et accompagner** la mise en place des activités physiques et sportives adaptées aux capacités de chacun, pour prévenir, ralentir les effets délétères du vieillissement, la fragilité et la perte d'autonomie.

-**Offrir et impulser** un projet d'Activités physiques et sportives adaptées pour tous, avec son contenu, ses partenaires, sa mise en œuvre.

Mais aussi

-**Acquérir des connaissances** réinvestissables dans la construction de projets en APSA au bénéfice de la santé et du bien-être des personnes en situation de handicap mental ou psychique.

Cette déclinaison d'objectifs et d'offres pour l'accès et la mise en place d'activités physiques et sportives adaptées pour les personnes en situation de handicap, tout en n'étant pas exhaustive, va être le canevas des thèmes de cette journée qui seront développés par des intervenants expérimentés.

Avec notre spécificité du handicap, le sport santé offre un message d'espoir à ces personnes mais aussi à tous ceux qui au quotidien croient à l'éducabilité et en la dynamique de projet individuel.

L'accès au Sport est un droit pour les personnes en situation de handicap, Loi du 11 février 2005, instituant la garantie de l'accès aux droits fondamentaux reconnus à tous les citoyens

Le plan régional **Sport Santé Bien être** de Midi-Pyrénées, **trace** les directives d'une politique ambitieuse, destinée à promouvoir les activités physiques et sportives **pour tous** et à tout âge de la vie.

« **Le Sport plutôt qu'une longue liste de médicaments** » : Tel pourrait être la devise de ces Assises qui sera en filigrande de la thématique de la matinée et poursuivie l'après-midi autour de 2 tables rondes.

Merci de votre présence et je déclare ouvertes les Assises interrégionales **HANDICAP SPORT SANTE**.

Claude Averseng : Président de la Ligue Sport Adapté Midi-Pyrénées

